

Assemblée Générale du 11 Juillet 2016 - Clamecy

Pays Bourgogne Nivernaise

Procès-verbal

Date de convocation : 20 Juin 2016

Etaient présents : Christiane BOCQUET, Julie BOULIER, Bénédicte BRACQ, Daniel CARPENTIER, Fernando DE MATOS MARQUES, Alain DHERBIER, Marie FAUTRIER, Yolande FREMONT, Jean-Claude JOURDAIN, Danielle KONIECZNY, Pierre LANDURIER, André LARGE, Elisabeth LEVANNIER, René MARCELLOT, Pierre PETIT, Françoise PILLARD, Monsieur et Madame PUGET, Jean-Pierre ROUSSILLON, Cécile DUPONT, Nadia SOLLOGOUB THOLLENAZ, Roland GATEAU, Jean-Louis GOUMET, Jean-Pierre GUILLO, Jacqueline CACHOIR, Anne MAGNARD, Danielle ROY, Pascal CHARTIER, Valérie TAUPENOT, Jany SIMEON, Béatrice MORLET, Claudine BOISORIEUX, Maurice NICOLAS, Jean-Paul JACOB, Thierry FLANDIN, Philippe GILLES, Jacques GUILLAUMOT, Jean-Louis LEBEAU, Francis LEFEBVRE-VARY, Agnès DEVOUCOUX, Sandrine GRUE, Lucie JACQUOT, Louissette DUQUE, Catherine CREVAN, Marie-Pierre MALOUX, Jean-Michel FORGET, Jacques LEGRAIN, Gérard MARTIN, Marie-France DUHAMEL, Patricia BONIN-BLIN.

Etaient excusés : Agence Locale de l'Energie, Marie-Josèphe ALEXANDRE, Alain BERTRAND, Jean-Louis BILLAUT, Christian BOULEAU, Patrick COULBOIS, Claude DELAIR, Florence DELAROCHE, Michel DIDIER-DIE, Alain DROUHIN, Daniel ESBERT, Jean FOURNIER, Brigitte GALOPIN, Denis GAUDRY, Christine GAZET, Maryline GIRAUDON, Catherine GOULOT-MARTIN, Patrick GUILLOUARD, Céline INCONNU, Mauricette JOSEPH, Denis MANGEOT, Jean-Pierre MARASI, Marie-Bernard MARCHER, Forent MAUPAS, Katia MAUROY, Dominique MAZAL, Dominique MAZAR, Florent MITAULT, Nathalie MOREAU, Claudine MULLER, Georges NARCY, Michel PRETTE, Gaëlle PUECH, Philippe RONDAT, Jean-Pierre ROSSIGNOL, Bruno TEXIER, François THOMAS, Patrick TIMMERMANN, Anne-Cerise TISSOT, Henri VALES, Michel VENEAU, Pascal VIGUIE, Antoine WEROCHOWSKI, Lydie RAULT, Daniel COTE-COLISSON, Henri RAINCOURT.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de Juillet 2015
2. Présentation du rapport moral et vote
3. Présentation du bilan d'activités 2015 et vote
4. Présentation du rapport financier 2015, validé par le commissaire aux comptes et votes
5. Temps d'échanges
6. Table ronde thématique : évolution des CDC et du Pays (périmètre et statut).
7. Questions Diverses

Gaëtan Gorce ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants de leur présence. Il rappelle l'ordre du jour.

1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de Juillet 2015

Le procès-verbal, remis en séance, est adopté à l'unanimité.

2) Présentation du rapport moral et vote

Gaëtan Gorce rappelle le travail mené par le Pays au cours de l'année 2015, un travail tourné vers l'avenir : discussion et finalisation de Contrat de Territoire, qui permettra de faire bénéficier au territoire de fonds financiers supplémentaires pour la mise en place de projets

répondant à la stratégie définie par le Pays, l'attractivité, en complémentarité du programme LEADER signé à l'automne 2015.

Les 1,5 millions d'euros de crédits européens abondent les enveloppes des porteurs de projets complétés de 3, 5 millions d'euros en cours de négociation avec l'Etat, le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Départemental de la Nièvre sur le Contrat de Territoire.

Le retard de négociation de ce contrat est dû aux 2 intercommunales du territoire qui ont refusé de transformer l'association Pays BN en un Syndicat Mixte, PETR Pays BN. Des échanges ont eu lieu régulièrement avec les services de la Région et de l'Etat sur l'absence de changement de statuts du Pays entraînant des incertitudes sur la possibilité de contractualiser avec les financeurs.

Le Pays c'est également un vecteur d'initiatives transversales menées en concertation avec les habitants, élus et partenaires sur son périmètre. Plusieurs projets ont ainsi été identifiés et ont émergés des différentes réflexions menées :

- La mise en valeur touristique de la réserve naturelle : mise en valeur du potentiel touristique de l'espace de réserve naturelle de la Loire et des sites Natura 2000.
- Une étude de faisabilité d'une école d'Entreprise sur le Pays afin de faciliter l'installation de nouvelles activités.
- Une étude de faisabilité d'un Eco-Park. Il est rappelé la non-réalisation du projet de l'arbre de la terre, en raison de la crise de 2008/2009 et des impacts environnementaux liées aux aménagements de ce projet. Cette étude permettrait d'aller plus loin dans la promotion actuelle des bassins touristiques, d'envisager la mise en réseau d'équipements, d'hébergeurs, de sites touristiques et d'avoir ainsi une approche innovante sur le territoire.
- La création d'un appel à projet Village Plus sur la base du maillage des bourgs d'appui et permettant de maintenir les services et les commerces sur les pôles intermédiaires.
- La mise en place d'un « pack Jeune » permettant d'accentuer l'efficacité des dispositifs existants.

L'ensemble des projets seront soumis à des échanges réguliers avec les élus, partenaires et citoyens du territoire.

Un groupe de travail s'est réuni le 30 juin dernier afin d'échanger sur l'avenir du Pays avec pour objectif d'identifier les perspectives possibles :

1. Le maintien du statut associatif, dans l'attente que les nouveaux EPCI se mettent en place en 2017, avec toutefois la limite de ce statut sur l'abondement des projets/autofinancement.
2. Un PETR à l'échelle du périmètre du Pays, en retirant la compétence ScoT.
3. Un rapprochement entre les Pays Bourgogne Nivernaise et Nevers Sud Nivernais, projetant ainsi une population regroupée de 170 000 habitants.
Le Pays Nevers Sud Nivernais a pris l'initiative d'aborder ce point lors de son Assemblée Générale, et nous a informés de son avis favorable à ce rapprochement. Celui-ci permettant de développer nos coopérations sur le plan économique et touristique.

Gaëtan Gorce a invité les Communautés de Communes à se prononcer sur le nouveau périmètre du Pays et à délibérer sur l'évolution de la structure. Il précise que le rapprochement des 2 Pays semble la solution la plus adaptée, et rassure les élus qui auraient le sentiment d'aller trop vite, sur le fait qu'il s'agit d'engager cette réflexion sur l'année à venir.

Mr René Marcellot, maire de st Père pose la question de la possibilité d'avoir une nouvelle présentation du PETR en conseil communautaire Loire et Nohain.
Gaëtan Gorce répond que cette possibilité est bien sûr envisageable.

Jacques Legrain, président de la CDC Entre Nièvres et Forêts, souhaite connaître la situation concernant la mise en place d'un SCoT à l'échelle du Pays. La Communauté de communes est sollicitée par l'agglomération de Nevers pour intégrer leur SCoT.
Gaëtan Gorce précise que ce point n'est pas mis en débat actuellement.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

3) Présentation du rapport financier 2015, validé par le commissaire aux comptes et votes

Le rapport financier 2015 est présenté aux participants par Aurélie Perrin et Catherine Crevan, COGEP.

Une baisse de 21% est constatée entre les dépenses 2014 et 2015, pour une baisse de 28% des recettes sur la même période.

Le résultat comptable de l'exercice du Pays Bourgogne Nivernaise au 31/12/2015 est déficitaire de 42 754 €.

Il est proposé de puiser dans les réserves financières de l'association pour couvrir ce manque, tout en précisant que les réserves diminuent d'année en année.

Il est rappelé que notre statut associatif fragilise les comptes et que le versement des subventions parfois une année après les dépenses engagées amènent des difficultés de trésorerie (Fonds associatifs de l'association en baisse, besoins en fonds de roulement en hausse).

Le commissaire aux comptes, a contrôlé les comptes et précise qu'ils sont conformes à la loi et qu'aucune anomalie n'a été constatée. Il n'y a pas d'observations sur la sincérité et la concordance des comptes.

Le rapport financier 2015 est voté à l'unanimité.

4) Présentation du bilan d'activités 2015

Le bilan d'activités 2015 est remis en séance.

Le moral de la structure n'est pas mauvais, hormis l'équipe rivière Nohain-Vrille-Mazou qui prolonge son travail visant à signer un contrat de rivières. L'avenir du Pays reste toujours questionnant pour réunir les énergies en élargissant les projets à la population et au regard d'une situation économique dégradée depuis 2008.

Yannis Bonnet détaille les actions menées sur l'axe « économique et touristique » et notamment l'élaboration de contrat de Territoire et l'accompagnement du projet « Un train de bois pour Paris ».

Aurélie Perrin présente les actions menées sur la thématique « services à la population » : la mise en place d'un groupe de travail, l'accompagnement à la mise en place d'une MSP sur la commune de Donzy et le déploiement des chéquiers mobilité.

Il est précisé que sur la mise en place de la MSP de Donzy, le partenariat envisagé avec la Poste n'a pu aboutir.

Françoise Pillard, maire de Myennes demande des précisions sur ce désengagement. Aurélie Perrin précise que La Poste est restée vague sur ce point, indiquant juste qu'elle ne souhaitait pas déménager de ces locaux actuels. Elle avance vouloir rejoindre ceux de l'actuelle trésorerie, préférés au regard de la visibilité des services aux publics proposés sur la commune.

Le travail mené dans le cadre du Contrat Local de Santé est également présenté, avec les actions menées en 2015 notamment l'état des lieux sur la santé mentale et la poursuite des actions envisagées en 2016 et 2017. Il est précisé que le Pays souhaite que le futur CLS soit construit au plus proche des besoins du territoire.

Jonathan Pillier présente le travail mené dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Rivières sur la Ville, le Nohain et le Mazou : la consultation des territoires par groupes de travail, la finalisation du diagnostic territorial et la rédaction d'un préprogramme d'actions.

Nadia Sollogoub Thollenaz, maire de Neuvy, indique qu'aujourd'hui on peut noter une réticence de certaines communes à s'engager dans la démarche, alors qu'elle était partie prenante précédemment. Elle rappelle que le contexte financier est aujourd'hui plus difficile et la prise d'une délibération demandant un engagement financier peut être un frein pour les élus.

Gaëtan Gorce précise qu'il n'y a aucune dépense obligatoire, et qu'une délibération prise n'aura pas d'impact juridique si la dépense délibérée n'était pas engagée.

Le rapport d'activités 2015 est voté à l'unanimité.

8) Questions diverses

Pas de questions diverses abordées.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19 h 00.